

PACTE
POUR LA
DÉMOCRATIE
À STRASBOURG

PRESENTATION BUDGET PARTICIPATIF SAISON #2

2019-2021

LA PARTICIPATION CITOYENNE A STRASBOURG ELEMENTS DE CONTEXTE

LA PARTICIPATION CITOYENNE A STRASBOURG : LES FONDEMENTS

Le Pacte pour la démocratie à Strasbourg

Le pacte est l'aboutissement de la démarche du Sommet Citoyen initiée en avril 2017

Il résulte d'une démarche de co-construction entre citoyens-nes, élus-es et agents-es de la collectivité.

Le Sommet Citoyen a permis de réunir sur un an des centaines d'habitants-es autour de 13 thématiques sur plus de 80 rencontres.

Le pacte a été adopté en conseil municipal le 16 avril 2018

LES OBJECTIFS DU PACTE

Développer une **culture de participation citoyenne** des élus-es, des habitants-es et des agents-es

Travailler **le plus en amont possible** sur des **projets concrets** en favorisant une logique de **co-construction**

Permettre une plus grande participation des habitants-es au processus de **décision**,

Encourager et donner de la visibilité aux **initiatives citoyennes**

Mobiliser plus largement pour **diversifier les publics**, notamment en développant des formats de rencontre mieux adaptés aux contraintes de la vie quotidienne

Favoriser un **dialogue plus transparent** avec la Ville (élus-es et services) dans un climat de confiance et de respect.



LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG

POURQUOI ?

LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG : POURQUOI ?

Prise en compte
des nouvelles
idées citoyennes

Recréer un lien de
confiance entre les
citoyens et le
politique

Recréer du lien
social entre
habitants d'un
même quartier

Participation aux
choix budgétaires
de la collectivité

**Outil permettant aux
citoyens d'affecter une
partie du budget
d'investissement de leur
collectivité à des projets
qu'ils ont eux-mêmes
proposés et choisis.**

Implication,
responsabilisation des
citoyens - Codécision

Outil de
modernisation de la
participation
citoyenne et de
l'action publique

LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG

COMMENT ?

LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG : COMMENT ?

- ✓ Des règles du jeu claires et un calendrier de mise en œuvre communiqué au lancement de la démarche
- ✓ Une évolution et une amélioration continues du dispositif
- ✓ Une accessibilité et une information transparente via la plateforme de participation citoyenne : participer.strasbourg.eu



LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG : COMMENT ?

- **2 millions** d'euros du budget d'investissement sont alloués au dispositif
- Cette somme sera **répartie de façon équilibrée** sur les dix territoires* de la ville de Strasbourg (le montant par quartier est fixé **proportionnellement** au nombre d'habitants).

* Centre – Cronenbourg, HautePierre, Poterie, Hohberg – Gare, Kleber – Koenigshoffen, Montagne-vert, Elsau – Meinau – Robertsau, Wacken – Conseil des XV – Bourse, Esplanade, Krutenau, Neudorf, Schluthfeld, Musau, Port du Rhin - Neuhof



LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG

QUELLES ETAPES POUR LA SAISON #2 ?

LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG : QUELLES ETAPES POUR LA SAISON #2 ?

Années 2019 - 2021

Coup de cœur 

**4 Novembre
2019 au 31
janvier 2020**

Communication
Dépôt des
projets par les
habitants

**Janvier à avril
2020**

Analyse de
recevabilité
par le groupe
de suivi
tripartite

**Avril à
septembre 2020**

Instruction des
projets par les
services de la
collectivité

Automne 2020

Communication
grand public des
projets soumis au
vote

Vote citoyen

**Fin 2020
année 2021**

Réalisation
des projets
lauréats

DÉPOSÉ

FUSIONNÉ

RECEVABLE

NON RECEVABLE

FAISABLE

NON FAISABLE

LAURÉAT

NON RETENU

RÉALISÉ

PACTE
POUR LA
DÉMOCRATIE
A STRASBOURG

**1. Dépôt
des
projets**

2. Analyse de
recevabilité des
projets

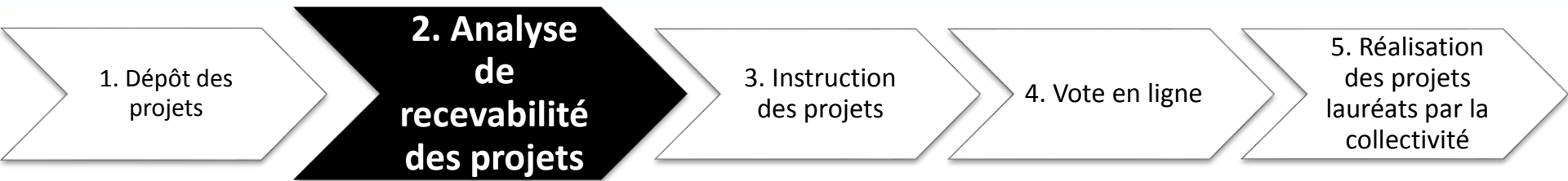
3. Instruction
des projets

4. Vote en ligne

5. Réalisation
des projets
lauréats par la
collectivité

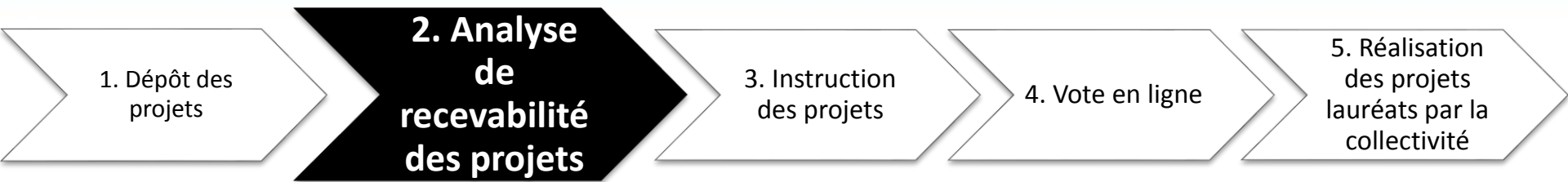
Du 04 novembre 2019 au 31 janvier 2020 :

- Dépôt des idées, des projets par les habitants en mairies de quartier (dans les urnes prévues à cet effet) ou sur participer.strasbourg.eu
- Accompagnement des habitants dans l'écriture de leur projet
 - Par l'équipe de la Mission participation citoyenne sur le terrain (cf : planning de la tournée dans les 10 quartier de la ville avec le camping-car sur participer.strasbourg.eu)
 - En prenant rendez-vous par mail : participer@strasbourg.eu ou au 03 68 98 69 38



De janvier à avril 2020 :

- Le groupe tripartite de suivi du Budget participatif, composé de citoyens, d'élus et d'agents étudie la recevabilité de chaque projet déposé.
- Si nécessaire ce groupe demandera à certains porteurs d'affiner et de préciser leur projet.
- Les projets pourront être modifiés ou fusionnés directement en ligne sur participer.strasbourg.eu



Pour être jugés recevables les projets devront respecter les critères suivants :

1. Etre localisés sur le territoire de la ville de Strasbourg *(sur le domaine public)*
2. Etre d'intérêt communal et à visée collective *(répondre à l'intérêt général, concerner tous les habitants, pouvoir en bénéficier gratuitement)*
3. Concerner des dépenses d'investissement (opérations relatives au capital de la Ville, acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations...)
4. Avoir un coût estimé de réalisation inférieur ou égal à 200 000 euros
5. Etre déposés par un habitant ou un collectif d'habitants de la ville de Strasbourg.

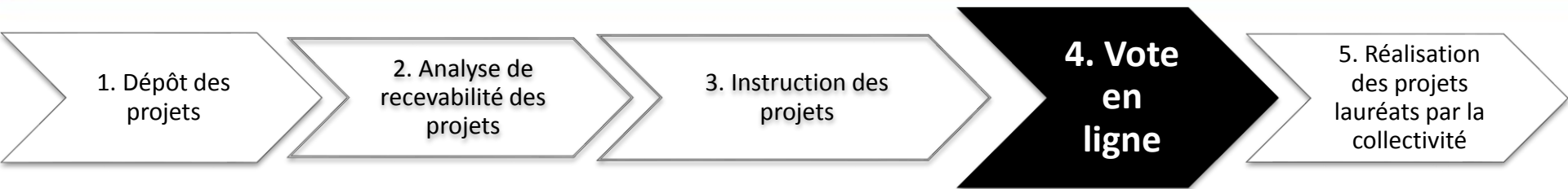
Les projets ne devront pas :

1. Générer un surcoût de fonctionnement par rapport au budget de fonctionnement annuel de la collectivité *(pas d'agent supplémentaire de la ville pour son utilisation par exemple)*
2. Etre déposés par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale



De mai à septembre 2020 : étude de faisabilité

- Les services thématiques de la collectivités étudient et instruisent l'ensemble des projets jugés recevables et veilleront à ce que les projets :
 - soient techniquement et juridiquement réalisables
 - ne soient pas déjà programmés ou en cours d'exécution par la Ville
 - démarrent dans leur réalisation concrète dès l'année suivante
 - ne génèrent pas de surcoûts de fonctionnement
- Les services estimeront les coûts de réalisation de chaque projet et proposeront un calendrier de mise en œuvre
- Les porteurs seront informés du traitement, du statut et du motif de non faisabilité de leur projet par la Mission Participation Citoyenne et sur participer.strasbourg.eu



Automne 2020 :

- Communication grand public de la liste définitive des projets jugés faisables
- **Vote**
- Présentation publique des projets lauréats de la saison #2



Année 2021 :

- La ville réalise les projets lauréats et y implique les porteurs tout au long de la mise en œuvre
- L'ensemble des informations concernant l'évolution des projets est actualisé régulièrement sur participer.strasbourg.eu
- Les citoyens ont la possibilité de s'abonner au suivi de la mise en œuvre des projets lauréats

LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG

EXEMPLES DE PROJETS DE LA SAISON #1



LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG : EXEMPLES DE PROJETS DE LA SAISON 1

Exemples de projets lauréats saison #1 réalisés ou en cours de réalisation :

- Cabane à livres
- Skate-park
- Illumination artistique d'une place
- Plantations d'arbres
- Installation de tables de ping-pong
- Achats de micro-capteurs d'air mobiles
- Aménagement de berge
- Verger urbain



LE BUDGET PARTICIPATIF A STRASBOURG : FOIRE AUX QUESTIONS

Puis-je déposer plusieurs projets ?

Oui et dans différents quartiers.

Est-ce que je peux déposer un projet qui englobe plusieurs quartiers ?

NON, il faut choisir un lieu précis pour chaque projet déposé ou au moins un quartier parmi les 10 proposés.

Qui peut proposer un projet ?

*Tous les habitants de Strasbourg sans condition de nationalité, d'âge peuvent déposer un projet. Pour le vote, toutes les personnes munies d'un compte **mon.strasbourg.eu** peuvent voter.*

Qu'est-ce que les coûts de fonctionnement ?

Ça comprend toutes les dépenses nécessaires à l'utilisation du nouvel équipement. Les projets déposés devront réduire au maximum les dépenses de fonctionnement et ne pas exiger la présence du personnel de la ville pour son utilisation.

Est-ce que mon projet est modifiable ?

Oui durant la phase de recevabilité il sera possible de modifier les projets en ligne et les adapter en fonction des retours du groupe de suivi du budget participatif.

Où puis-je trouver de l'aide pour déposer mon projet ?

En contactant le service de la Mission Participation Citoyenne : participer@strasbourg.eu ou au 03 68 98 69 38

Pour tout renseignement merci de contacter

La Mission Participation Citoyenne

participer@strasbourg.eu

03 68 98 69 38

